198330 - Celui qui ne croit pas au jour dernier ne profite ni d’une autre croyance ni d’une action

question

Peut-on avoir la foi utile dans l’au-delà tout en ne croyant pas au jour dernier, au paradis et à l’enfer?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Croire au jour dernier et partant au paradis et à l’enfer est l’un des six piliers de la foi.Celui qui nie l’un des piliers ne croit pas en Allah.Aussi séjournera-t-il éternellement en enfer et aucune des ses actions ne lui profitera et nul ne pourra lui servir d’intercesseur crédible au jour de la Résurrection.

A ce propos, le Très-haut dit: « Le Messager a cru en ce qu’on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants: tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers; (en disant): Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers. Et ils ont dit: Nous avons entendu et obéi. Seigneur, nous implorons Ton pardon. C’est à Toi que sera le retour. » (Coran,2:285) et dit dans Sa description des croyants: qui accomplissent la prière, acquittent la zakat et croient avec certitude en l’au-delà. (Coran,26:3).D’après Abou Hourayrah (P.A.a), le Messager d’Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) recevait les gens en audience quand un homme marcha vers lui et lui dit:

-Quel est le sens de la foi?

-Elle consiste à croire en Allah , à Ses anges, à Ses livres, à Ses messagers , en Sa rencontre et à la Résurrection. (Rapporté par al-Bokhari,4777) et par Mouslim.

On lit dans le célèbre hadith de Gabriel cité par Mouslim (8): « Il (Gabriel) a dit: informe-moi sur la

foi.- il (le Prophète) a dit:Elle consiste à croire en Allah , à Ses anges, à Ses livres, à Ses messagers , au jour dernier et au décret bon ou mauvais. .- Il dit: tu as parlé vrais. »

La foi au jour dernier est inséparable de la foi en Allah. Celui qui ne croit pas au jour dernier ne croit pas en Allah. C'est dans ce sens qu'Allah Très-haut dit: La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux prophètes, de donner de son bien, quelqu'amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jougs, d'accomplir la Ṣalāt et d'acquitter la Zakāt. Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux! (Coran,2:177) et: Et ceux qui dépensent leurs biens avec ostentation devant les gens, et ne croient ni en Allah ni au Jour dernier. Quiconque a le Diable pour camarade inséparable, quel mauvais camarade! (Coran,4:38) et : Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier (Coran,9:29) et dit: « Sont perdants certes ceux qui traitent de mensonge la rencontre d'Allah. Et quand soudain l'Heure leur viendra, ils diront: Malheur à nous pour notre négligence à son égard, Et ils porteront leurs fardeaux sur leurs dos, et quels mauvais fardeaux! (Coran,6:31) et dit dans la description des méchants: qui obstruaient le sentier d'Allah, qui voulaient le rendre tortueux, et qui ne croyaient pas à l'au-delà. (Coran,7:45) et dit: … (Coran,7:51) et dit: « Ceux qui ont mécru prétendent qu'ils ne seront point ressuscités. Dis: Mais si! Par mon Seigneur! Vous serez très certainement ressuscités; puis vous serez certes informés de ce que vous faisiez (Coran,64:7) et dit: « Toute âme est l'otage de ce qu'elle a acquis. Sauf les gens de la droite (les élus): dans des Jardins, ils s'interrogeront au sujet des criminels: Qu'est-ce qui vous a acheminés à Saqar? Ils diront: Nous n'étions pas de ceux qui faisaient la Ṣalāt, et nous ne nourrissions pas le pauvre, et nous nous associons à ceux qui tenaient des conversations futiles, et nous traitions de mensonge le jour de la Rétribution, jusqu'à ce que nous vînt la vérité évidente [la mort] » (Coran,74:38-47) en D'autres versets et hadith abondent dans ce sens.

Mouslim (214) a rapporté qu'Aisha a dit:

- Messager d'Allah, à l'époque anté islamique, Ibn Djoud'an avait l'habitude de bien entretenir ses liens de parenté et de nourrir les pauvres.Cela lui sera-t-il utile (dans l'au-delà?)

-Non, parce qu'il n'avait jamais dit:Maitre pardonne-moi mes péchés au jour de la Rétribution.

Expliquant le hadith, an-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit: Le hadith signifie ce qu'il (Ibn Djoud'an) faisait en termes bon entretien des liens de parenté et d'autres nobles actes ne lui seront pas utiles dans l'au-delà à cause de son infidélité C'est ce que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) en tendait souligner en disant qu'il n'avait jamais dit:Maitre pardonne-moi mes péchés au jour de la Rétribution. Autrement dit, il ne croyait pas à la Résurrection , croyance sans laquelle on reste mécréant et l'on ne profite d'aucune de ses bonnes actions.

Pour al-qadi Iyadh (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde): Un consensus s'est établi sur le fait que les infidèles ne profiteront pas de leurs bonnes actions dans l'au-delà et par conséquent ils ne jouiront ni d'une récompense ni d'un allégement de châtiment.

Selon cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: Celui qui doute de l'au-delà, notamment de l'existence du paradis et de l'enfer et de la résurrection des morts n'a certainement pas une foi solide.Aussi demeure-t-il mécréant jusqu'au jour où il croira à la Résurrection et au Déploiement, au paradis et à l'enfer; et croira qu'Allah a préparé le paradis pour accueillir les pieux et l'enfer pour abriter les impies.L'adhésion à une telle foi est indispensable à l'avis unanime des musulmans. Extrait de Madjmou fatawa Ibn Baz (28/231).

Quant au Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde), il écrit: Allah Très-haut établit très souvent un lien entre la croyance en Lui et la croyance au jour dernier; l'une porte sur le commencement et l'autre sur l'aboutissement.Car celui qui ne croit pas au jour dernier ne peut pas croire en Allah. Extrait de Madjmou fatawa wa rassail al-Outhaymine (8/472).

Allah Très-haut le sait mieux.

Se référer à toutes fin utiles à la réponse donnée à la question n°12295 , à la réponse donnée à la

question n°12347 et à la réponse donnée à la question n°13994.